

Office de Gestion des Etudiants et Stagiaires (OGES)

Tél. : +33-1-47-27-00-01

Fax : +33-1-47-04-32-51

N° // **5645** / ARC-OGES

NOTE D'INFORMATION

L'Office de Gestion des Etudiants et Stagiaires Congolais près l'Ambassade du Congo en France (OGES) rappelle à tous les étudiants congolais inscrits dans les établissements d'enseignement supérieur d'Europe occidentale, de Turquie, du Liban et d'Amérique du Nord, que **la période de dépôt des dossiers de demande d'attribution, de renouvellement et de rétablissement des bourses, au titre de chaque année universitaire, démarre chaque année à l'OGES à partir du deuxième lundi du mois de septembre et se termine le :**

premier vendredi du mois de novembre.

(Cachet de la Poste faisant foi pour les dossiers envoyés par voie postale)

Tous les dossiers sont à envoyer ou à déposer directement à :

**OGES (Office de Gestion des Etudiants et Stagiaires Congolais)
57 bis rue Scheffer, 75116 Paris Cedex 16, France.**

Aucun dossier envoyé ou déposé hors délai et hors de cette adresse ne sera pris en compte.

Il est conseillé, pour les envois de dossiers par voie postale, de le faire (si possible) en mode « Accusé-Réception ». Cela, pour permettre à l'étudiant de s'assurer de la bonne réception de son dossier par l'OGES.

ATTENTION : Tout candidat, même déjà boursier l'année précédente, est invité à déposer son dossier de renouvellement de bourse pour la nouvelle année universitaire (le renouvellement de la bourse n'est pas automatique, mais plutôt conditionné par le dépôt d'un dossier de demande de bourse).

La demande de bourse se fait en deux étapes. Après envoi ou dépôt du dossier **complet** par l'étudiant et réception dudit dossier par l'OGES, l'étudiant reçoit systématiquement (par courriel) le numéro d'enregistrement de son dossier, également appelé RIOGES (première étape). **Ce numéro devra lui permettre de finaliser sa demande de bourse en ligne sur le site Internet de l'OGES (www.oges-congo.org), dans le menu « Bourses d'études » et sous-menu « Faire une demande » (deuxième étape).** Le numéro de dossier lui permettra également de suivre l'avancement de son dossier en ligne (menu « Bourses d'études » et sous-menu « Traitement dossiers ») et de consulter, le moment venu, le résultat de sa demande de bourse (menu « Bourses d'études » et sous-menu « Résultats CNRH »).

Tout candidat n'ayant pas reçu son numéro de dossier deux (2) semaines après la date limite de dépôt des dossiers est prié de contacter l'OGES – preuve(s) d'envoi ou de dépôt de son dossier dans les délais et de sa bonne réception par l'OGES à l'appui – au plus tard le dernier vendredi du mois de novembre.

Fait à Paris, le 08 Septembre 2016.

Le Directeur de l'OGES


Hervé EFFENGUET